



WEBINAIRE CAPLAB DU 17 MAI 2022

Rédacteur : Equipe Caplab

Destinataires : tous participants

15/06/2022

QUESTIONS & REPONSES

Vous trouverez ci-après un tableau reprenant les différentes questions qui nous ont été posées soit *via* le *chat*, soit lors des moments consacrés aux échanges du webinaire du 17 mai.

Certaines interrogations ont trouvé leur réponse au cours de la présentation et d'autres lors des temps d'échange. Vous pouvez donc réécouter la webconférence du 17 mai qui présente des explications supplémentaires [en cliquant ici](#)



1. Questions et réponses

<p>Didier Vercueil (U Grenoble Alpes) : Les données telles que RH sont-elles paramétrables comme on le souhaite ? Par exemple, peut-on avoir une analogie des données RH avec celles demandées par le HCERES ?</p>	<p>Le dispositif d'intégration de données est à canaux multiples. Jusqu'à présent l'Amue s'est calée sur des nomenclatures partagées, celles propagées par le HCERES ou encore DIALOG (qui a repris les nomenclatures issues du HCERES). Lorsque cela est possible on reprend tout ce qui provient du HCERES. Lorsqu'un format pivot sera exposé, ne seront récupérées que les données Personnes nécessaires à Caplab. A ce stade il existe déjà des données en lien avec des nomenclatures HCERES qui sont intégrées dans Caplab (POC Personnes).</p> <p>Les données RH, qu'elles soient importées ou reçues <i>via</i> un flux d'intégration, restent au format RH. Il sera néanmoins possible de saisir des données au format HCERES afin de compléter les données RH.</p>
<p>Kristel Hermel (U Gustave Eiffel) : Est-il prévu des liens avec SIFAC ? Eric Litot (U Toulon) : Même question relative à SIFAC ...</p>	<p>A ce jour il n'est pas prévu de liens avec SIFAC. Il a été choisi de privilégier la récupération d'informations qui ont fait l'objet d'une priorisation au vu des fonctionnalités proposées.</p>
<p>Kristel Hermel (U Gustave Eiffel) : Sera-t-il possible tout de même pour une équipe SI Interne de réaliser ce lien (nous sommes en train de le faire avec notre appli maison) ?</p>	<p>En termes d'évolution, l'opportunité d'un lien qui visera à puiser dans Sifac des données financières sur les projets, les transformer et les intégrer dans Caplab sera réinterrogée. Dans l'attente d'une interopérabilité avec des sources de données financières il sera proposé, dans Caplab, des éléments consolidés récupérés à partir d'autres sources de données que SIFAC.</p>
<p>Hendrik Eijsberg (U Poitiers) : par analogie sur ce qui se fait sur PC-Scol y aura-t-il des groupes de travail sur certaines fonctionnalités ou des groupes de consultation pour bien faire matcher le cahier des charges de l'outil par rapport aux besoins des différents établissements (sachant que les besoins peuvent être différents selon les établissements). Si un établissement veut faire développer une certaine fonctionnalité, comment s'y prend-t-il pour vous remonter son besoin ?</p>	<p>Nous allons proposer ce type d'ateliers pour l'ensemble de nos solutions. A ce jour la construction de Caplab s'est faite essentiellement avec les pilotes (pilotes représentatifs de par la taille et typologie d'établissement) et en partenariat avec le CNRS.</p> <p>En 2022 on finit la phase de construction du projet Caplab, mais il s'agit d'une construction initiale. Demain sera livrée la version 2.0, symbole du passage en maintenance. Pour le moment l'ensemble des besoins potentiellement intégrables dans Caplab n'est pas couvert. De plus, les fonctionnalités déjà définies et validées par les pilotes vont faire naître d'autres besoins d'évolution et d'amélioration au fur et à mesure de l'usage de l'outil par les établissements. L'enjeu de la période à venir va être d'organiser correctement ces retours. Lors de l'accompagnement au déploiement, l'Amue précisera l'organisation de l'assistance permettant la remontée d'informations.</p>



Couturier : Vous avez parlé des données de la recherche. Est-ce que vous considérez que les publications sont des données de recherche et dans quelle mesure peut-on les gérer d'une manière autre que chacun met ses publications en ligne. Y-a-il un outil pour gérer les publications au sein d'un laboratoire ?	Nous avons initialement récupéré des publications qui sortaient d'un projet global piloté à la fois par l'INIST et le ministère, Conditor. Ce projet étant en cours d'évolution, il est possible que les informations sur les publications soient collectées à partir d'autres réservoirs de données, comme HAL notamment, puis proposées en consultation. Caplab n'est pas centré sur l'aspect des productions scientifiques ou bibliométriques, il intègre les informations nécessaires au pilotage et à la gestion des projets de recherche par les chercheurs, par les porteurs de projet et par les UR. Il faut prendre la mesure de ce qu'offre Caplab et des outils existants pour ne pas multiplier les fonctionnalités redondantes. En fonction de l'usage que vous aurez de Caplab, il faudra maximiser le partage d'une vision unique entre porteurs, partenaires et institution travaillant sur un même projet de recherche.
Hendrik Eijsberg (U Poitiers) : Avez-vous déjà des contacts avec les outils du doctorat : Améthis, SYGAL, ADUM ?	Il existe également des outils nationaux en lien avec le doctorat qui donneront lieu à une augmentation des fonctionnalités Caplab, y compris la récupération des données. L'Amue se situera sur le cycle national de dépôt des thèses afin de fiabiliser et pérenniser le dispositif (voir par exemple les applications Theses.fr, STAR et STEP).
Hendrik Eijsberg (U Poitiers) : qui peuvent contacter les développeurs Améthis au sujet de l'échange de données dans Caplab ?	L'adresse générique est contact.caplab@amue.fr
Sylvie PICOD (U Lyon 3) : Pourra-t-on diffuser des structures de Sinaps vers Caplab ?	Le lien avec Sinaps est un élément intangible et facilitateur pour l'intégration des données dans Caplab. Il est d'ores et déjà actif pour ce qui est des données Personnes requises pour l'usage de Caplab. A terme, nous prévoyons de bénéficier notamment des référentiels Tiers intégrés à la solution Sinaps. Pour ce qui concerne les structures, l'étude devra être faite avant mise en œuvre, car à ce jour Caplab n'importe pas de structures organisationnelles.
Olivier LALOUETTE (INRAE) : Est-il prévu un lien avec PCRU porté par le CNRS ?	PCRU est une application de consolidation des contrats de recherche en exécution aux bornes d'un site. Quand le CNRS fait une convention de site, le partage des contrats de recherche en exécution peut se faire <i>via</i> l'outil PCRU. PCRU peut être à terme une source tout comme d'autres outils (Webcontrat, auquel PCRU est connecté - merci à Christophe Turbout pour cette précision, Oscar). L'Amue va récupérer des données sur les projets de recherche pour les intégrer à Caplab qui jouera un rôle de concentrateur de données pour l'usage qu'en décidera la communauté des utilisateurs Caplab.



Marine Madani (U Paris Cité) : Pour revenir sur l'interopérabilité de Caplab : des liens avec TROPIC sont-ils possibles ? Des liens avec des logiciels internes de suivis de contrats (type CRM) sont-ils possibles ?	Même réponse en substance que ci-dessus. L'Amue va récupérer des données sur les projets de recherche pour les intégrer à Caplab qui jouera un rôle de concentrateur de données pour l'usage qu'en décidera sa communauté d'utilisateurs.
Didier Vercueil (U Grenoble Alpes) : Comment les autres organismes (autre que CNRS) sont pris en compte dans le projet ?	Sur la construction de Caplab le CNRS nous a apporté des éléments, de même que l'INSERM qui participe depuis le début. On distingue les spécificités liées aux organismes de recherche de celles des établissements et on cherche à les consolider. Caplab est un outil qui se situe sur un terrain neutre car il est centralisé et permet de partager les informations. Tous les établissements adhérents bénéficieront d'une approche plus universelle que spécifique.
Raphaël Couturier (U Besançon) : Est ce que Caplab est uniquement à destination d'un labo ou est-ce possible de faire des extractions ou des opérations sur plusieurs labo d'une même université ?	Les données de Caplab sont consolidables par établissement (toutes les unités), voire par regroupement d'unités selon des critères à définir. D'où l'intérêt des différents profils disponibles, avec les habilitations (droit d'accès sur les fonctionnalités et données de Caplab) qui vont avec.
Kristel Hermel (U Gustave Eiffel) : Je n'ai pas bien compris les données que l'on rentre dans Caplab si ce ne sont pas des données contrats de recherche car Caplab a été présenté comme un outil de partage d'info mais qui ne fait que récupérer les infos des contrats de recherche (de quel outil alors proviennent ces informations ?)	Dans Caplab un projet de recherche est considéré au sens large, ce peut être un projet financé ou pas, en lien avec un contrat de recherche ou pas. Si le projet est financé, beaucoup d'éléments du contrat peuvent venir en complétude. En l'absence de financement, des éléments peuvent être saisis ou importés également.
Yolande Sambin (U Rennes 2) : Le gestionnaire AAPI permet-il de lancer plusieurs AAP en même temps ?	Il n'y a pas de limite sur le nombre d'AAPI à diffuser, en simultané ou pas. Par contre c'est un module qui peut générer au démarrage de la demande d'assistance de la part des chercheurs qu'il faut pouvoir assurer.
Christophe Turbout (U Caen) : le blocage de création de compte par l'utilisateur est-il possible ?	Si un utilisateur (présent dans l'annuaire d'un établissement) souhaite créer son compte utilisateur Caplab il pourra le faire. Il y aura au sein de chaque établissement un profil administrateur de données qui verra toutes les créations de compte et qui pourra les invalider si besoin. La modification d'affectation est également possible.
Philippe Lahire (U Côte d'Azur) : Si quelqu'un extérieur à l'université (par exemple dans le cadre d'une AAP "bourses de doctorants internationales") veut répondre en soumettant son dossier de candidature, est-ce possible ou bien faut-il appartenir au laboratoire ou à l'établissement ?	Il faut que cet utilisateur soit présent dans au moins un SI d'un établissement équipé de Caplab afin de disposer d'un compte Caplab (prérequis). Il existe de multiples variétés de comptes externes qui sont actuellement étudiés par l'équipe Amue en raison de la sécurité d'accès à Caplab notamment. Cette étude donnera très probablement lieu à un POC.



Philippe LEROY (INRAE) : Pour les AAPI, Caplab possède-t-il un moteur de workflow et un générateur de formulaire paramétrables ?	Des <i>workflows</i> sont implémentés pour le module AAPI, le formulaire est souple et permet de couvrir de nombreux types d'AAPI
Mariama COTTRANT (U Avignon) : Est-il envisageable qu'une UMR fasse l'acquisition de Caplab seule, sans établissement tutelle ? J'anticipe la question - vu que Caplab semble être utilisable et utile au niveau laboratoire aussi	Ce n'est pas possible contractuellement et cela ne serait pas très efficace. Caplab nécessite une phase d'initialisation dans laquelle l'établissement va devoir s'investir et apporter son soutien. Il y a un intérêt à « centraliser » le travail de supervision des données en lien avec l'administration de Caplab, y compris pour établir la politique générale de recherche et des AAP. Plus il y a d'UMR utilisant Caplab plus on dispose d'une vision consolidée.
Sylvain DUVAL (UPEC) : La documentation de l'API est-elle disponible (ou le sera-elle à l'avenir) ?	Oui elle le sera. La documentation est d'ores et déjà disponible pour les pilotes en cours de POC, lorsque le service sera ouvert, elle sera disponible.
Emmanuelle ETIENNE (U Amiens) : Comment les choix des établissements par vague seront-ils définis ? Y a-t-il un nombre max par vague ?	La priorité sera donnée (au-delà des établissements pré-financeurs - voir <i>infra</i>) aux calendriers spécifiques des établissements souhaitant s'inscrire dans une vague. Pour le moment pas d'affichage de la taille d'une vague, qui sera fonction de la capacité de déploiement de l'Amue, même si une souplesse est prévue.
Christophe Turbout U (Caen) : Même question : quand ont lieu les vagues d'inscription ? Peut-on discuter API sans être dans une des vagues ?	La 1 ^{ère} vague commencera au 1 ^{er} trimestre 2023.
Damien Marchal (U Paris Cité) : 125 unités, 8500 Chercheurs, je souhaite équiper l'université : le cout complet d'implémentation et le cout par an ?	Le coût annuel est disponible <i>via</i> la grille de tarification. L'Amue a essayé d'alléger au maximum le coût complet (formation, hébergement...), ce qui a permis d'aboutir à la grille des tarifs présentée lors du webinaire. Au-delà des aspects financiers, la mise en œuvre d'un outil de soutien à la recherche implique un investissement de l'établissement et dans les unités de recherche.
Emmanuelle VIVIER (U Amiens) : les établissements qui ont préfinancé Caplab sont-ils prioritaires et comment sera pris en compte ce préfinancement par rapport aux redevances ?	Les établissements pré-financeurs seront bien prioritaires. Le montant du préfinancement versé par l'établissement sera déduit de la 1 ^{ère} facturation d'usage. Lucie Correia (AMUE) : S'agissant des préfinancements, un principe de compensation sur la 1 ^{ère} redevance sera enclenché, la facture précisera les éléments.
Jan MIKAC (Grenoble INP) : Quelle est la date limite de candidature pour la prochaine vague ? Et celle d'après ?	Il n'y a pas de date limite établie à ce jour. La 1 ^{ère} vague commencera au 1 ^{er} trimestre 2023.
Mariama COTTRANT (U Avignon) : Pourriez-vous préciser quels établissements utilisent déjà Caplab ? Pardon j'ai peut-être raté l'info lors de la présentation	Les établissements pilotes sont : Université de Lorraine, Université de Clermont Auvergne, Aix-Marseille Université, Université de Bordeaux, CNRS et INSERM. La phase pilote s'achèvera à la fin de l'année 2022 avec le passage de la solution en exploitation et son ouverture au déploiement généralisé



Vincent LeDuc (U Poitiers) : Disposez-vous d'un environnement "bac à sable" ou "recette" nous permettant une première approche de Caplab ?	Un bac à sable est fourni aux établissements pilotes. Il sera également fourni dans le cadre du déploiement.
Anne Bancel (U Montpellier) : Y a-t-il un échange avec INRAE et IRD pour leur participation éventuelle ?	Ces deux EPST étudient l'opportunité de s'équiper de Caplab. Des partenariats sont conclus et formalisés au travers d'accords-cadres entre l'Amue et ses adhérents EPST, notamment afin de partager de manière détaillée les éléments de feuille de route des solutions logicielles présentes et à venir.
Christophe DHENAUT (U Montpellier) : Pour une UMR avec plusieurs tutelles comment cela va-t-il se passer si seulement quelques tutelles décident de prendre l'outil ? Comment aurons-nous la consolidation de nos données si toutes les tutelles ne donnent pas accès à leurs données ?	<p>Caplab est conçu pour être un outil de partage, de diffusion et de consolidation des informations provenant de l'ensemble de tutelles se rassemblant dans des UMR. L'établissement qui décide de déployer Caplab peut se substituer (dans une certaine mesure) à ses établissements « compagnons » pour ce qui est des données, mais pas pour la gestion des données. A partir du moment où il y a une mixité il y a de fait une responsabilité partagée. Il y a donc bien possibilité dans Caplab d'intégrer à façon les données en fonction des établissements acteurs (d'un site par exemple, mais pas seulement)</p> <p>Dans l'idéal, une UMR a toutes ses tutelles équipées de Caplab. Mais les UMR ont la possibilité d'aller en complétude de la donnée. A cet égard, Alain Richard (UL), apporte son témoignage :</p> <ul style="list-style-type: none">- AAPG 2021 ANR : l'UL a récupéré l'ensemble des données quel que soit l'appartenance du porteur du projet, l'établissement gestionnaire et hébergeur : vision à 360° des données.- POC interopérabilité données relatives aux RH : complétude des effectifs de nos UR. L'ensemble des données RH est poussé vers Caplab ce qui permet un accès facilité à Caplab pour les personnes référencées. <p>En synthèse : tout établissement s'équipant de Caplab bénéficiera de la vision consolidée pour ses unités et du partage des informations communes.</p>
Philippe Lahire (U Côte d'Azur) : Pour calculer la tarification il faut déduire la masse salariale ouverte au budget ou notifié dans la SCSP ?	Il s'agit bien de la masse salariale notifiée dans la SCSP.